

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/07/2026 - 24838 - 2023 B 00978 - 911 646 271 - 78 RUE BOISSIERE

*certifié conforme par
le gérant*


SNC 78 RUE BOISSIERE

Numéro SIRET : **91164627100013**
Code APE : **6820B**

12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan - Compte de résultat</i>	<i>2</i>
<i>Annexes</i>	<i>10</i>
<i>Déclarations fiscales</i>	<i>25</i>

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SNC 78 RUE BOISSIERE** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 18 240 531 euros

Chiffre d'affaires : 574 378 euros

Résultat net comptable : -210 416 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à TOULOUSE

Le 24/04/2026

Signature

Frédéric Malissard

Expert-Comptable

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan - Compte de résultat

Bilan Actif

31/12/2025				31/12/2024
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				
Net				
Règlement ANC 2022-06				
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	6 480 000,00		6 480 000,00
ACTIF CIRCULANT	Constructions	11 783 421,75	961 661,57	10 821 760,18
	Installations tech.,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	733 396,73		733 396,73
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations			
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	175 006,05		175 006,05
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières			
	Total de l'actif immobilisé (III)	19 171 824,53	961 661,57	18 210 162,96
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production			
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	28 722,02		28 722,02
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	391,87		391,87
	Charges constatées d'avance			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	1 254,43		1 254,43
	Total de l'actif circulant (IV)	30 368,32		30 368,32
	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation			
	Actif (VII)			
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	19 202 192,85	961 661,57	18 240 531,28

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

29 113,89

38 904,36

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 338 425,13)	(1 928 084,75)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(210 415,86)	(410 340,38)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(2 547 840,99)	(2 337 425,13)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions			
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	5 671 523,91	6 042 249,61
	Emprunts et dettes financières divers (2)	15 103 715,65	14 737 458,96
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 552,72	8 364,00
	Dettes fiscales et sociales	7 062,54	10 041,10
	DETTES DIVERSES		
DETTES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	517,45	612,49
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	20 788 372,27	20 798 726,16
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	18 240 531,28	18 461 301,03
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(210 415,86)	(410 340,38)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		15 494 013,11	20 798 726,16
(2) Dont emprunts participatifs			

Détail des comptes d'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Actif immobilisé	18 210 162,96	99,83	18 420 534,00	99,78	(210 371,04)	-1,14
Immobilisations corporelles	18 035 156,91	98,87	18 245 527,95	98,83	(210 371,04)	-1,15
21100000000 TERRAIN	6 480 000,00	33,53	6 480 000,00	35,10		
21310100000 STRUCTURE	5 360 734,14	29,39	5 360 734,14	29,04		
21310200000 FACADE ET ANCHEITE	1 944 000,00	10,66	1 944 000,00	10,53		
21310300000 INSTAL GENERALE	3 444 999,11	18,89	3 444 999,11	18,66		
21310400000 AGENCEMENT	1 011 639,51	5,55	1 011 639,51	5,48		
21340000000 MOBILIER	22 048,99	0,12	22 048,99	0,12		
23100020000 RENOVATION EN COURS	733 396,73	4,02	660 414,86	3,58	72 981,87	11,05
28131010000 AMORT STRUCTURE	(380 274,52)	-2,08	(273 059,83)	-1,48	(107 214,69)	-39,26
28131020000 AMORT FACADE ET ANCHEITE	(143 532,00)	-0,79	(104 652,00)	-0,57	(38 880,00)	-37,15
28131030000 AMORT INSTAL GENERALE	(365 247,51)	-2,00	(260 853,68)	-1,41	(104 393,83)	-40,02
28131040000 AMORT AGENCEMENT	(65 280,78)	-0,36	(34 624,72)	-0,19	(30 656,06)	-88,54
28134000000 AMORT MOBILIER	(7 326,76)	-0,04	(5 118,43)	-0,03	(2 208,33)	-43,14
Immobilisations financières	175 006,05	0,96	175 006,05	0,93		
27100000000 TITRES IMMOBILISES	175 006,05	0,96	175 006,05	0,93		
Total II bilan Actif RS	30 368,32	0,17	40 767,03	0,22	(10 398,71)	-25,51
Créances clients et comptes rattachés	28 722,02	0,16	31 505,44	0,17	(2 783,42)	-8,83
041D COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	28 722,02	0,16	13 064,88	0,07	15 657,14	119,84
41800000000 CLIENTS- FACTURES A ETABLIR			18 440,56	0,10	(18 440,56)	-100,00
Autres créances	391,87		7 398,92	0,04	(7 007,05)	-94,70
040D COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	50,51		50,51			
44560001000 TVA DEDUCTIBLES SIMMEUBLE			107,95		(107,95)	-100,00
44567000000 CREDIT DE TVA A REPORTER			1 799,00	0,01	(1 799,00)	-100,00
44586000000 TVA/FACT. NON PARVENUES	114,36		418,27		(303,91)	-72,66
44588000000 TVA A REGULARISER	174,00				174,00	
46700001000 CPTES PROPRIET AIRE			2 952,53	0,02	(2 952,53)	-100,00
46720000000 NOTAIRE MAS- SORTIE COPRO	53,00		53,00			
46740000000 DEBITEURS CREDITEURS GROUPE			2 017,66	0,01	(2 017,66)	-100,00
Disponible	1 254,43	0,01	1 862,67	0,01	(608,24)	-32,65
51200000000 BRED BANQUE POPULAIRE	1 254,43	0,01	1 862,67	0,01	(608,24)	-32,65
Total Bilan Actif	18 240 531,28	100,00	18 461 301,03	100,00	(220 769,75)	-1,20

Détail des comptes de Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(2 547 840,99)	-13,97	(2 337 425,13)	-12,66	(210 415,86)	-9,00
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01		
10110000000 CAPITAL	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01		
Report à nouveau	(2 338 425,13)	-12,82	(1 928 084,75)	-10,44	(410 340,38)	-21,28
11900000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	(2 338 425,13)	-12,82	(1 928 084,75)	-10,44	(410 340,38)	-21,28
Résultat de l'exercice	(210 415,86)	-1,15	(410 340,38)	-2,22	199 924,52	48,72
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	20 788 372,27	113,97	20 798 726,16	112,66	(10 353,89)	-0,05
Emprunts et dettes assimilées	5 747 596,87	31,51	6 117 843,66	33,14	(370 246,79)	-6,05
16410000000 EMPRUNT BRED	4 671 321,80	25,61	5 041 934,62	27,31	(370 612,82)	-7,35
16420000000 EMPRUNT IN FINE BRED	1 000 000,00	5,48	1 000 000,00	5,42		
16500001000 DEPOT DE GARANTIE LOCATAIRES	73 192,48	0,40	72 527,27	0,39	665,21	0,92
16880000000 INTERETS COURUS	2 880,48	0,02	3 066,78	0,02	(186,30)	-6,07
51860000000 INT COURUS	202,11		314,99		(112,88)	-35,84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 552,72	0,03	8 364,00	0,05	(2 811,28)	-33,61
040C COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	4 836,10	0,03	3 424,30	0,02	1 411,80	41,23
40810000000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	716,62		4 939,70	0,03	(4 223,08)	-85,49
Dettes fiscales et sociales	7 062,54	0,04	10 041,10	0,05	(2 978,56)	-29,66
44551000000 TVA A DECAISSER	439,00				439,00	
44572001000 TVA COLLECTEE 20 %	3 554,54	0,02	209,56		3 344,98	N/S
44587000000 TVA SUR FAE/AAE			2 951,54	0,02	(2 951,54)	-100,00
44700000000 ETAT IMPOT TAXE VERST ASSIMILE	3 069,00	0,02	6 880,00	0,04	(3 811,00)	-55,39
Comptes courants d'associés	15 027 642,69	82,39	14 661 864,91	79,42	365 777,78	2,49
45551000000 CC CASO PATRIMOINE	14 374 563,57	78,81	14 074 885,79	76,24	299 677,78	2,13
45552000000 CC FONCIERE SM	326 539,56	1,79	293 539,56	1,59	33 000,00	11,24
45553000000 CC FONCIERE CM	326 539,56	1,79	293 439,56	1,59	33 100,00	11,28
Autres dettes	517,45		612,49		(95,04)	-15,52
041C COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	517,45		612,49		(95,04)	-15,52
Total du Passif	18 240 531,28	100,00	18 461 301,03	100,00	(220 769,75)	-1,20

Compte de Résultat

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		574 377,60	462 841,63
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		601,05	2 018,59
Total des produits d'exploitation		574 978,65	464 860,22
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		26 454,89	26 151,10
Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		18 776,13	53 137,84
Impôts, taxes et versements assimilés		60 541,69	31 133,95
Rémunérations du personnel			
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		283 352,91	272 674,86
Dotations aux dépréciations			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		0,28	0,14
Total des charges d'exploitation		389 125,90	383 097,89
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 852,75	81 762,33
Produits financiers		4 429,48	5 298,66
Produits exceptionnels			45,02
Charges financières		400 325,54	497 446,39
Charges exceptionnelles		372,55	
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE		(210 415,86)	(410 340,38)
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			210 415,86
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			210 415,86

Détail du compte de résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	574 978,65	100,10	464 860,22	100,44	110 118,43	23,69
Production vendue Services + Travaux	574 377,60	100,00	462 841,63	100,00	111 535,97	24,10
70600001000 LOYERS EXO SIMMEUBLES	441 817,81	76,92	350 674,30	75,77	91 143,51	25,99
70650001000 LOYERS TAXABLES SIMMEUBLES	90 634,00	15,78	88 870,65	19,20	1 763,35	1,98
70800001000 CHARGES EXO SIMMEUBLES	30 675,47	5,34	20 847,50	4,50	9 827,97	47,14
70801001000 REFAC T PONCTUELLES EXO SIMMEU	387,60	0,07	400,00	0,09	(12,40)	-3,10
70849001000 SOLDE CHARGES EXO+CHARGES ANTE	7 847,70	1,37	477,04	0,10	7 370,66	N/S
70859001000 SOLDE CHARGES T VA+CHARGES ANTE	3 015,02	0,52	1 572,14	0,34	1 442,88	91,78
Autres produits	601,05	0,10	2 018,59	0,44	(1 417,54)	-70,22
79100000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT			2 017,66	0,44	(2 017,66)	-100,00
75800000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,55		0,93		0,62	66,67
75870000000 INDEMNITES ASSURANCES	599,50	0,10			599,50	
Total des charges d'exploitation	389 125,90	67,75	383 097,89	82,77	6 028,01	1,57
Achats de matières premières et autres appro.	26 454,89	4,61	26 151,10	5,65	303,79	1,16
60813001000 CHARGES ENTRETIEN RECUP SIMME	25 996,55	4,53	25 701,10	5,55	295,45	1,15
60814001000 DIAGNOSTICS SIMMEUBLES	458,34	0,08	450,00	0,10	8,34	1,85
Autres achats et charges externes	18 776,13	3,27	53 137,84	11,48	(34 361,71)	-64,67
61502001000 CHARGES ENTRETIEN NON RECUP S/	9 065,69	1,58	35 394,15	7,65	(26 328,46)	-74,39
61600000000 ASSURANCES	817,60	0,14	1 217,60	0,26	(400,00)	-32,85
62260000000 HONORAIRES COMPTABLES	560,00	0,10	550,00	0,12	10,00	1,82
62264001000 HONOS DE LOCAT? SIMMEUBLES	3 501,50	0,61	8 595,00	1,86	(5 093,50)	-59,26
62265001000 HONOS AVOCATS SIMMEUBLES	3 082,50	0,54	3 425,00	0,74	(342,50)	-10,00
62266001000 HONOS EXPERTS SIMMEUBLES			3 200,00	0,69	(3 200,00)	-100,00
62270000000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	39,90	0,01	86,78	0,02	(46,88)	-54,02
62700000000 FRAIS FINANCIERS	1 708,94	0,30	669,31	0,14	1 039,63	155,33
Impôts, taxes et versements assimilés	60 541,69	10,54	31 133,95	6,73	29 407,74	94,46
63510000000 T VA NON DEDUCTIBLE	846,69	0,15	425,95	0,09	420,74	98,78
63512000000 CFE	1 534,00	0,27			1 534,00	
63515001000 CRL SIMMEUBLES	12 015,00	2,09	8 946,00	1,93	3 069,00	34,31
63518001000 TAXE LOGEMENTS VACANTS SIMMEU	20 228,00	3,52			20 228,00	
63520000000 TAXE FONCIERE	25 918,00	4,51	21 762,00	4,70	4 156,00	19,10
Dotations aux amortissements	283 352,91	49,33	272 674,86	58,91	10 678,05	3,92
68110000000 DOT AMORT/IMMO	283 352,91	49,33	272 674,86	58,91	10 678,05	3,92
Autres charges	0,28		0,14		0,14	100,00
65800000000 CHARGES DE GESTION COURANTE	0,28		0,14		0,14	100,00
Résultat d'exploitation	185 852,75	32,36	81 762,33	17,67	104 090,42	127,31
Total des produits financiers	4 429,48	0,77	5 298,66	1,14	(869,18)	-16,40
76800000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 429,48	0,77	5 298,66	1,14	(869,18)	-16,40
Produits exceptionnels			45,02	0,01	(45,02)	-100,00
77200000000 PDT/EXERCICES ANTERIEURS			45,02	0,01	(45,02)	-100,00
Total des charges financières	400 325,54	69,70	497 446,39	107,48	(97 120,85)	-19,52
66110000000 INTERETS EMPRUNT AMORT	100 647,76	17,52	106 893,68	23,10	(6 245,92)	-5,84
66150000000 INTERETS DE COMPTES COURANTS	299 677,78	52,17	388 609,16	83,96	(88 931,38)	-22,88
66160000000 INTERETS BANCAIRES AGIOS			1 943,55	0,42	(1 943,55)	-100,00

Détail du compte de résultat

	01/01/202512,0031/12/2025mois	01/01/202412,0031/12/2024mois	Variations%
Charges exceptionnelles	372,550,06		372,55
67200000000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	372,550,06		372,55
Résultat de l'exercice	(210 415,86)-36,63	(410 340,38)-88,66	199 924,5248,72

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 240 531** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **579 408** euros et un total **charges** de **789 824** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-210 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Constructions	de 15 à 50 ans
Agencement des constructions	de 10 à 50 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 50 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	6 480 000,00					6 480 000,00
	Constructions sur sol propre	11 783 421,75					11 783 421,75
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	660 414,86		72 981,87			733 396,73
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 923 836,61		72 981,87			18 996 818,48
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	175 006,05					175 006,05
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	175 006,05					175 006,05
TOTAL		19 098 842,66		72 981,87			19 171 824,53

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre				678 308,66	283 352,91		961 661,57
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier							
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					678 308,66	283 352,91		961 661,57
TOTAL					678 308,66	283 352,91		961 661,57

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	28 722,02	28 722,02	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	288,36	288,36	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	103,51	103,51	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	29 113,89	29 113,89	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	202,11	202,11		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 671 321,80	376 962,64	1 573 551,69	3 720 807,47
Emprunts et dettes financières divers	76 072,96	76 072,96		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 552,72	5 552,72		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	3 993,54	3 993,54		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 069,00	3 069,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	15 027 642,69	15 027 642,69		
Autres dettes	517,45	517,45		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	20 788 372,27	15 494 013,11	1 573 551,69	3 720 807,47
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	370 612,83			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Charges à payer		3 799
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		202
INT COURUS	202	
Emprunts et dettes financières divers		2 880
INTERETS COURUS	2 880	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		717
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	717	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements INTERETS NON COURUS NON ECHUS		669 124,38	
		669 124,38	
Total des engagements financiers (1)		669 124,38	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	PRIVILEGE DU PRETEUR DE DENIERS	BRED	6 041 935,00	5 671 321,75
		TOTAL	6 041 935,00	5 671 321,75

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2025

FONCIERE CAROLINE MONNE

12 RUE MIREPOIX

31000 TOULOUSE

SIRET : 517 909 677 00018

FONCIERE SOPHIE MONNE

12 RUE MIREPOIX

31000 TOULOUSE

SIRET : 517 908 448 00015

Etats financiers au 31/12/2025

Déclarations fiscales

Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01012025	Régime "simplifié d'imposition" ☐ ou "réel normal" ☒	(cochez la ou les cases correspondantes)
et clos le	31122025	Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☐	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage ☐	

A IDENTIFICATION	
Dénomination de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 12 RUE MIREPOIX	
31000 TOULOUSE	
Téléphone : 0561001206	
SIRET 91164627100013	
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS	
Activités exercées (souligner l'activité principale) :	
Location de terrains et d'autr	
Personne inscrite au répertoire des métiers, (cocher) ☐	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		210 416
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	
	Total c + d	
3. Total		210 416
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②		210 416
4bis. Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ③		

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)	
- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI	e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI	f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers ④	à court terme et à long terme exonérées ⑤	à long terme imposables ④
à long terme différée de 2ans (art. 39 quindecies 1-1 du CGI) ④	dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑤	dont plus-value à court terme exonérée ⑤ (art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies)

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt		
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ ZRR art 44 quindecies ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐ Autres dispositifs ⑥ ☐		
ZFU - territoires ent. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ France Ruralités Revitalisation art. 44 quindecies A ☐		
Exonération ou abattement pratique sur les plus-values imposables à 12,80% ☐ sur le bénéfice professionnel ☐ Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W) ☐		

7. dont BIC non professionnels (2031 BIS suite) ⑧	a - Bénéfice	b - Déficit
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).		
Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (art 39 duodecimes)		Moins-values à court terme (art 39 duodecimes)
- Plus-values Plus-values nettes à long terme imposables à 12,8% ☐		
Exonération ou abattement pratique sur le bénéfice non professionnel (art. 44 sexies et suivants) ⑨		

8. Régime des sociétés de personnes ⑩	
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.	
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés	

9. Comptabilité informatisée	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé	

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
MAISSARD & ASSOCIES 46 AVENUE DE CASTRES 31500 TOULOUSE	
Tél : 0562718111	Tél :

Identité du déclarant :	
Date : 23042025 Lieu : TOULOUSE	
Qualité et nom du signataire : GERANTE MONNE	
Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :	

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 bis
(2026)

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		et date de clôture de l'exercice : 31122025			
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)					
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann.III au CGI).					
(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle)					
Raison sociale, Siren, Adresse des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit		
FONCIERE CAROLINE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE 517909677 FRANCE		(104 998)			
FONCIERE SOPHIE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE 517908448 FRANCE		(104 998)			
CASO PATRIMOINE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE 441133634 FRANCE		(421)			
Nom, Prénom, SPI, Adresse des associés personnes physiques	Gérant	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non- professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Sociétés en commandite simple 4 montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année					

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 12 RUE MIREPOIX		31 000 TOULOUSE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 9 1 1 6 4 6 2 7 1 0 0 0 1 3								
		Exercice N, clos le, 31/12/2025						
		N-1 31/12/2024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 480 000	AC	6 480 000	6 480 000	
		Constructions	AP	11 783 422	AC	961 662	10 821 760	11 105 113
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AL			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	733 397	AW	733 397	660 415	
		Participations	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	175 006	BE	175 006	175 006	
		Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TO TAL (II)		BJ	19 171 825	BK	961 662	18 210 163	18 420 534	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	28 722	BY	28 722	31 505	
		Autres créances (3)	BZ	392	CA	392	7 399	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 254	CG	1 254	1 863		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI				
	TO TAL (III)	CJ	30 368	CK	30 368	40 767		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	19 202 193	IA	961 662	18 240 531	18 461 301	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 338 425)	(1 928 085)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(210 416)	(410 340)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(2 547 841)	(2 337 425)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 671 524	6 042 250
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 103 716	14 737 459
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 553	8 364
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 063	10 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	517	612
Compte régol.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	20 788 372	20 798 726
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	18 240 531	18 461 301
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 494 013	20 798 726
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	202	315	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	574 378	FH		FI	574 378	462 842
		FJ	574 378	FK		FL	574 378	462 842
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	2 018	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	601	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	574 979	464 860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	26 455	26 151
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	18 776	53 138
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	60 542	31 134
	Salaires et traitements *					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$				GA	283 353	272 675
						GB		
						GC		
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
Autres charges (12)					GF			
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	389 126	383 098	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	185 853	81 762	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 429	5 299
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdots nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 429	5 299
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	400 326	497 446
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	400 326	497 446
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(395 896)	(492 148)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(210 043)	(410 385)	

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	45	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	373	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(373)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	579 408	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	789 824	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(210 416)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
		dont cotisations facultatives Madelin A10		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CHARGES SUR EX ANTERIEURS	373		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
	0			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consecurives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	6 480 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ	11 783 422	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	660 415	LI		LJ	72 982	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	18 923 837	LO		LP	72 982	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	175 006	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	175 006	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								ØG	19 098 843	ØH		ØJ	72 982
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1						4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	6 480 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	11 783 422	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	733 397	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	18 996 818	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C	175 006	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G			
TOTAL IV				13		NJ		NK	175 006	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14		ØK		ØL	19 171 825	ØM	

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SNC 78 RUE BOISSIERE**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 205 I) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	678 309	PN	283 353	PO		PQ	961 662	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	678 309	QV	283 353	QW		QX	961 662	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	678 309	ØP	283 353	ØQ		ØR	961 662	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE				Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE				Néant ☐ *							
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	28 722		28 722					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	288		288					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	104		104					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	29 114	VU	29 114	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	202		202						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	5 671 322		376 963		1 573 552		3 720 807		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	76 073		76 073						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 553		5 553						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 994		3 994						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 069		3 069						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	15 027 643		15 027 643						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	517		517						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	20 788 372	VZ	15 494 013		1 573 552		3 720 807		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	370 613	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122025		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB	
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE	XE		
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG			
	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB			
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)				XX	XW		
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								WN	
									WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	XR		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)								WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB	
									I6	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								WZ	
	Majoration d'amortissement *								XA	
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)		HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (41 terdecies)		PA	XC
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	PB
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation nrale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
	Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)		L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG
	Dt ded exc (art 39 decies A)		YA	Dt ded exc (art 39 decies B)		YB	Dt ded exc (art 39 decies C)		YC	YD
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		210 416	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent].

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB					
					{ - Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 184	15 857				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	11 592	37 281				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	18 776	53 138				
					YW						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				9Z	60 542	31 134				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				YX	60 542	31 134				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YY						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				ØB						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *				ØS						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ZK	%	%				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZR						
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)				RG						
	- Si oui, indiquer 1, sinon 0				RH						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					JQ					
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					JR					
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif)					JT					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SNC 78 RUE BOISSIERE**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1.					
	2.					
	3.					
	4.					
	5.					
	6.					
	7.					
	8.					
	9.					
	10.					
	11.					
	12.					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1)
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SNC 78 RUE BOISSIERE**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SNC 78 RUE BOISSIERE**

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	574 378	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX	574 378	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	601	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	601	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	26 455	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	18 776	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	25 918	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	71 149	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	503 829
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	503 829
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	574 378	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ 31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 91164627100013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 78 RUE BOISSIERE

ADRESSE (voie) 12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination FONCIERE CAROLINE MONNE

N° SIREN (si société établie en France) 517909677 % de détention 49,90 Nb de parts ou actions 499

Adresse : N° 12 Voie RUE MIREPOIX

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination FONCIERE SOPHIE MONNE

N° SIREN (si société établie en France) 517908448 % de détention 49,90 Nb de parts ou actions 499

Adresse : N° 12 Voie RUE MIREPOIX

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 91164627100013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 78 RUE BOISSIERE

ADRESSE (voie) 12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SNC 78 RUE BOISSIERE
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026
--

L'an deux mille vingt-six,

Le 30 juin, à 12 heures 30 minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sis TOULOUSE (31000), 12 Rue Mirepoix.

Sont présents ou représentés :

- L'EURL FONCIÈRE SOPHIE MONNÉ,
Propriétaire de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts en pleine propriété ,
ci 499 parts
- L'EURL FONCIÈRE CAROLINE MONNÉ,
Propriétaire de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts en pleine propriété,
ci 499 parts
- La SARL CASO PATRIMOINE,
Propriétaire de deux parts en pleine propriété,
ci 2 parts

Total des parts présentes ou représentée : 1 000 parts en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

Madame Caroline MONNÉ préside la séance en sa qualité de co-gérante.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

au NS

Elle précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé audit article.

Puis Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Madame la Présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ressortant à 210 415,86 euros au compte report à nouveau portant ce compte à la somme de -2 338 425,13 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Chacune de ces conventions, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés réunissant plus de la moitié des parts ayant le droit de vote, est adoptée.

25 04

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve également le résultat fiscal pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tel qu'il ressort de la déclaration fiscale qui lui a été soumise et qui se traduit par un déficit fiscal 210 416 euros réparti de la manière suivante :

- Pour la société FONCIERE SOPHIE MONNE : - 104 998 euros
- Pour la société FONCIERE CAROLINE MONNE : - 104 998 euros
- Pour la société CASO PATRIMOINE : - 421 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

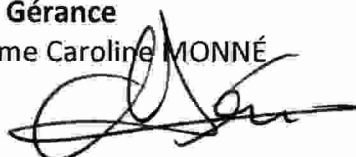
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents et représentés.

La Gérance

Mme Caroline MONNÉ



La SARL FONCIERE SOPHIE MONNÉ, représentée par Mme Sophie MONNÉ



La SARL FONCIERE CAROLINE MONNÉ, représentée par Mme Caroline MONNÉ



La SARL CASO PATRIMOINE, représentée par Mme Caroline MONNÉ



78 RUE BOISSIERE
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme vous le savez, notre société exerce depuis le 2 juillet 2018 ses activités notamment dans le domaine de la gestion de biens immobiliers et l'acquisition/construction de biens immobiliers.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Par assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2023, les associés ont décidé de la transformation de la société en « Société en Nom Collectif » et ce, en lieu et place de « Société Civile Immobilière ».

Nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les personnes suivantes :

- CASO PATRIMOINE est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créateur d'un montant de 14 374 563,57 euros.
- FONCIERE SOPHIE MONNÉ est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créateur d'un montant de 326 539,56 euros.
- FONCIERE Caroline MONNÉ est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créateur d'un montant de 326 539,56 euros.

CM

Aucun autre évènement important, n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

La société a réalisé un chiffre d'affaires net de 574 377,60 euros au titre de ce dernier exercice comptable contre un chiffre d'affaires de 464 860,22 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 321 933,85 euros et réparties ainsi :

- Au titre des Achats de matières premières et autres approvisionnements.	26 454,89 €
- Au titre des Autres achats et charges externes à	18 776,13 €
- Au titre des Impôts, taxes et versements assimilés à	60 541,69 €
- Au titre des Dotations aux amortissements sur immobilisations à.....	283 352,91 €
- Au titre des Autres charges à	0,28 €

En conséquence, le résultat d'exploitation s'élève à la somme de 185 852,75 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 contre un montant de 81 762,33 euros au titre de l'exercice précédent, et compte tenu du résultat financier qui s'élève à -395 896,06 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Par conséquent, le résultat courant avant impôt de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ressort à -210 043,31 euros.

Compte tenu du résultat exceptionnel de la société d'un montant de -372,55 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 210 415,86 euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'élève à 18 240 531,28 euros.

L'actif immobilisé de la société, d'un montant brut global de 19 171 824,53 euros, soit d'un montant net de 18 210 162,96 euros réparti ainsi :

- Terrains.....	6 480 000,00 euros
- Constructions.....	10 320 498,31 euros
- Immobilisations en cours	733 396,73 euros
- Immobilisations financières	175 006,05 euros

L'actif circulant, d'un montant net de 30 368,22 euros correspond à :

- Créances clients et comptes rattachés : 28 722,02 euros
- Autres créances : 391,87 euros
- Disponibilités : 1 254,43 euros

L'état des emprunts et dettes s'élève à 20 788 372,27 euros réparti ainsi :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 5 671 523,91 euros
- Emprunts et dettes financières divers : 15 103 715,65 euros
 - o Divers : 73 192,48 euros

- Associés : 15 027 642,69 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 5 552,72 euros
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires : 7 062,54 euros
- Autres dettes : 517,45 euros

Les capitaux propres s'établissent comme suit :

- Capital social.....	1 000,00 euros
- Report à nouveau	-2 338 425,13 euros
- Résultat de l'exercice.....	-210 415,60 euros
- Capitaux propres	-2 547 840,99 euros

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun élément n'est à mentionner.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'utilisation d'instruments financiers par la société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part de la gérance en raison de son manque de pertinence pour l'évaluation de l'actif, du passif, de la situation financière, des pertes et des profits de la société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La société souhaite améliorer ses résultats afin de poursuivre sa croissance.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 :

- le chiffre d'affaires s'élève à 574 377,60 euros
- le total des produits d'exploitation ressort à 574 978,65 euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 389 125,90 euros ;

CM

- le résultat d'exploitation ressort à 185 852,75 euros ;

La société ne compte pas de salariés.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de -395 896,06 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 210 043,81 euros.

Compte tenu du résultat exceptionnel de la société d'un montant de -372,55 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 210 415,86 euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 18 240 531,28 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font ressortir un déficit comptable de 238 994,97 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte report à nouveau portant ce compte à la somme de -2.329.925,82 €.

La Gérance

78 RUE BOISSIERE
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Chers associés,

En application des dispositions des articles L 612-5 et suivants du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les personnes suivantes :

- CASO PATRIMOINE est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créiteur d'un montant de 14 374 563,57 euros ;
- FONCIÈRE SOPHIE MONNÉ est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créiteur d'un montant de 326 539,56 euros ;
- FONCIÈRE Caroline MONNÉ est titulaire au 31 décembre 2025 d'un compte courant d'associé créiteur d'un montant de 326 539,56 euros

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

La gérance



DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussignée,

Madame Caroline Monné,

Agissant en qualité de co-gérante de la société dénommée 78 RUE BOISSIÈRE, Société en nom collectif, au capital de 1.000,00 euros, immatriculée au RCS TOULOUSE sous le numéro 911 646 271, dont le siège est fixé au 12 rue Mirepoix 31000 TOULOUSE.

Donne par les présentes tous pouvoirs à :

Mme Margot BOUYJOU née le 11 février 1993, demeurant professionnellement à TOULOUSE (31000) 12 rue Mirepoix,

D'effectuer pour la SNC 78 RUE BOISSIÈRE, en mon nom auprès du greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, tous dépôts, immatriculations, modifications au registre du commerce et des sociétés,

A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée ou décharge et plus généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge du mandataire,

Fait à TOULOUSE, le 06/07/2026

« Bon pour pouvoir + signature »

Bon pour pouvoir .
